



Montpellier, le 25/09/2015

A Madame la Directrice Académique

DSDEN de l'Hérault

Objet : Incident survenu à l'école élémentaire George Sand de Béziers le jeudi 24-09-2015

Nous, représentants des personnels 1^{er} degré dans le département de l'Hérault, souhaiterions revenir sur les évènements survenus à l'école élémentaire Georges Sand, à Béziers, le jeudi 24 septembre à midi.

M Robert Ménard, maire de la ville de Béziers a insulté et menacé un enseignant qui a refusé de lui serrer la main. L'ensemble de l'équipe enseignante, témoin de la scène, a été choqué par les propos du Maire. Nous ne pouvons accepter qu'un enseignant de la République, fonctionnaire d'Etat, se fasse injurier par le premier magistrat de la ville.

Les organisations syndicales représentatives condamnent de tels actes et demandent à l'Institution de prendre rapidement les dispositions nécessaires pour qu'à l'avenir, une telle situation ne se reproduise plus. Il nous semble également opportun de rappeler que les personnels de l'Education Nationale ne sont pas les employés d'un Maire, tout comme il nous paraît indispensable que des excuses publiques soient présentées à l'enseignant en question.

Enfin, nous tenons à rappeler ici que les syndicats enseignants s'opposeront aux pressions et aux menaces qui pourraient être exercées à l'encontre du professeur des écoles injurié.

Nous vous prions de croire, mesdames et messieurs, en notre profond attachement au service public d'Education.